

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

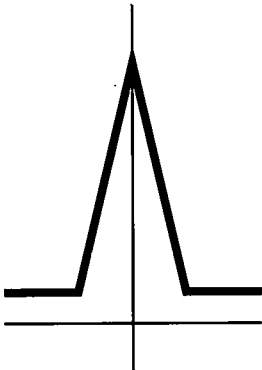
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00032

Numéro SIREN : 538 984 659

Nom ou dénomination : A P M

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004202

EURL APM
 12 Rue André Marie Ampère
 28500 VERNOUILLET

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2023

Sommaire

<i>Attestation d'Expert Comptable</i>	1
<i>Comptes annuels</i>	
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

EURL APM

pour l'exercice du 01 mars 2022 au 28 février 2023 et conformément à nos accords aux termes de ma lettre de mission en date du 31 juillet 2013, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	465 389
Chiffre d'affaires	723 135
Résultat net comptable (Perte)	-37 217

Fait à DREUX

Le 23 mai 2023

Vincent PRETEUR
Expert-Comptable

MD

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 28/02/2023	Net 28/02/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	249 517	184 598	64 918	60 893
Autres immobilisations corporelles	40 621	6 403	34 218	1 090
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 300		3 300	3 300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	303 437	191 001	112 437	75 283
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 080		10 080	12 000
En-cours de production (biens et services)	41 471		41 471	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				15 413
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	161 798		161 798	138 815
Autres créances	13 582		13 582	26 623
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	106 785		106 785	242 708
Charges constatées d'avance (3)	19 236		19 236	4 996
TOTAL ACTIF CIRCULANT	352 952		352 952	440 554
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	656 389	191 001	465 389	515 838
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

MD



Bilan passif

	28/02/2023	28/02/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	376 096	372 300
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-37 217	3 797
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	349 879	387 096
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 682	22 050
Emprunts et dettes diverses (3)	586	775
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 851	47 050
Dettes fiscales et sociales	41 070	58 546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	320	320
TOTAL DETTES	115 509	128 741
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	465 389	515 838
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 090	16 530
(1) Dont à moins d'un an (a)	104 419	112 211
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	141	137
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL APM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2023, dont le total est de 465 389 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 37 217 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2022 au 28/02/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

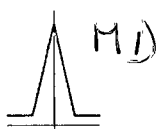
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Immobilisations corporelles	250 514	57 094	17 471	290 137
Immobilisations financières	3 300			3 300
Total	263 814	57 094	17 471	303 437
Amortissements & provisions :				
Immobilisations corporelles	188 531	19 941	17 471	191 001
Total	188 531	19 941	17 471	191 001
ACTIF NET				112 437

MD



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Les flux s'analysent comme suit :

Fonds commercial

	28/02/2023
Éléments achetés	10 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	10 000

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 197 915 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 300		3 300
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux et litigieux			
Créances Clients et Comptes rattachés	161 798	161 798	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45	45	
Impôts sur les bénéfices	2 940	2 940	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 596	10 596	
Autres impôts et taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 236	19 236	
Total	197 915	194 615	3 300
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



MD

Notes sur le bilan

CAPITAUX PROPRES

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

DETTES

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 115 509 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	141	141		
– à plus de 1 an à l'origine	16 541	5 451	11 090	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 851	56 851		
Personnel et comptes rattachés	9 406	9 406		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 098	8 098		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	22 003	22 003		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes versements assimilés	1 563	1 563		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Groupe et associé	586	586		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	320	320		
Total	115 509	104 419	11 090	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	5 368			
Dettes associés	586			

ND



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	3 400
Intérêts courus sur emprunts	11
Intérêts courus bancaires	141
Dettes provis. pr congés à payer	9 406
Charges sociales s/congés à payer	3 654
Charges sociales – charges à payer	146
Etat – autres charges à payer	1 162
Total	17 920

COMPTES DE REGULARISATION

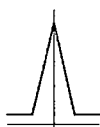
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	19 236		
Total	19 236		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	320		
Total	320		

FID



« A P M »
Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social à VERNOUILLET (28500)
12 Rue André Marie Ampère
RCS CHARTRES B 538 984 659

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit la somme de 37.217,13 Euros, au compte « Report à Nouveau ». Le compte « Report à Nouveau » présente ainsi un solde débiteur de 37.217,13 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois exercices sociaux précédents.

